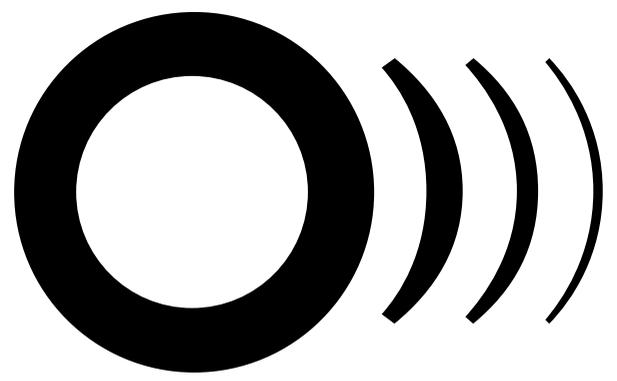


Veigy-Foncenex

L'ECHO



votre magazine municipal

www.veigy-foncenex.fr • JANVIER 2024 • n°210



Changements *FOCUS* climatiques et intempéries

Rivières et zones humides



INSTANTANÉ

MAIRIE DE VEIGY-FONCENEX

MEILLEURS VŒUX 2024

Édito

Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex



Dans ce nouveau numéro de l'Echo, nous avons consacré le *Grand Angle* à l'Hermance, aux marais et aux zones humides. Nous avons prévu ce thème bien avant les épisodes pluvieux de novembre. Après avoir été presque totalement asséchés à la suite des canicules de ces deux derniers étés et d'une pluviométrie très déficitaire, ces espaces naturels ont aujourd'hui retrouvé leur aspect habituel. Pour autant, ces véritables réservoirs de biodiversité restent fragiles. Ils demandent toute notre attention et notre vigilance. Si les bords de l'Hermance sont adaptés à la promenade, il n'en est pas de même pour les marais qui doivent être protégés. Dans le cadre du Géo parc du Chablais, un sentier pédagogique a été aménagé au cœur du marais de Chilly sur la commune de Douvaine. Il permet de circuler dans ce lieu protégé sans menacer son équilibre.

Janvier, est le temps des préparations budgétaires pour le conseil municipal. C'est le temps de se donner les moyens de concrétiser les projets et de les prioriser. Les dépenses de fonctionnement des communes sont souvent pointées du doigt parce qu'elles augmentent. Notre commune n'y échappe pas mais ces dépenses sont toutes justifiées. La

masse salariale s'accroît parce que nos services à la population sont toujours plus nombreux et que différentes mesures gouvernementales ont été prises pour améliorer le salaire des agents territoriaux. En raison de notre situation frontalière et de l'inflation galopante, elles sont les bienvenues dans notre territoire qui a tant de mal à garder ses fonctionnaires face à l'attractivité de la Suisse voisine.

“ Je souhaite que cette année vous soit belle et douce, qu'elle rime avec sérénité, amitié, solidarité, rencontres et partage ! ”

Mais janvier, est avant tout la période des vœux. Je souhaite que cette année vous soit belle et douce, qu'elle rime avec sérénité, amitié, solidarité, rencontres et partage !



SOMMAIRE

- 03 - Édito
- 46 - Tribunes
- 47 - Informations pratiques
- 47 - État-civil

La vie d'ici

08 - En images

- Remise de chèque pour *Octobre rose*
- CCAS - repas des Aînés
- Les *Trainees La Grolle* à la course du Duc
- Joseph Careddu et Christian Tupin, la retraite
- Nouveau véhicule pour la Protection Civile
- Collecte de la Banque Alimentaire
- Accueil des nouveaux arrivants
- Exposition de Véronique Krieger et Marco Matille.
- Tournée d'octobre de Léman Chaud !
- Commémoration de l'Armistice de 1918
- Spectacle des Cinq de Cœur « Oh la belle vie »
- Nouveau CMJ
- Marché de Nolex

12 - Actualités

- Installation de toilettes publiques
- Du nouveau à la médiathèque avec Savoie Biblio
- Léman Stôp
- Le club de l'Hermance et les glaciers de Sylans
- Manœuvre Protection civile et sapeurs-pompiers
- Un espace d'accueil et de loisirs pour les jeunes
- Salle ABC : de nouveaux panneaux d'exposition
- Déneigement des routes et trottoirs
- Containers textiles : seconde vie pour les vêtements
- Des «toutounettes» pour une commune plus propre
- Le nouvel album des NaplusNa
- De toutes nouvelles loges pour le Damier
- Chemin de la Cornette vers la fin des travaux
- Des innovations en matière de décorations de Noël

19 - Question-réponse

- Le permis de conduire à 1€ par jour : quelle est la marche à suivre ?

Veigy en actions

22 - Grand angle

Changement climatique et intempéries : rivières et zones humides

26 - 6 choses à savoir sur...

- Les zones humides

28 - C'est voté

- Taxe d'habitation des résidences secondaires
- Éclairage route de Foncenex
- Unification des principes budgétaires et comptables

30 - Comment ça marche ?

- Tri des biodéchets : à chacun sa solution

32 -Avancer ensemble

- Le « bien manger à Veigy-Foncenex » un savoir-faire, un savoir vivre !

34 -En immersion avec...

- Le restaurant scolaire



ça C'est Veigy

38- Portrait

- Charlène Michelot : entre études, sport

40 - On sort !

- Trio *Para la tierra de uno* + Inés Cuello
- Exposition de Denise Charveys et Myriam Bosson.
- Le *Petit Coiffeur*
- Cinéma des aînés
- Loto de l'APEV
- Soirée Jeux
- Carnaval.
- Soirée *All Styles*
- *Les Caprices de Marianne*
- Balade nocturne sous les étoiles
- *Les Cadences du monde*, Louis Sclavis
- Bourse aux vélos
- Vide Ta Chambre
- Concert Father's Day et Na+Na
- Rallye à bicyclette



Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, Nathalie Crausaz.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd, autres rédacteurs.

Comité de relecture : Florence Pignier, Farida Leverd, Antoine Perez.

Photos : Mairie de Veigy-Foncenex, Gaëlle Isoux, Elie Molliet

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberti Jourdan - www.ubertijourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.   

veigy-foncenex.fr



.....
INSTANTANÉ
.....

« La première neige a plané,
frivole, au-dessus de la terre froide,
elle est venue en avant-garde, n'est
pas restée, est repartie légère, trois
petits tours, deux petits airs de
danse, la neige est une enfant. »

(Christian Bobin)

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

19 - **Question-réponse**



01.



+)) Trouvons toujours le temps pour les choses importantes

Cette année encore, le CCAS, en collaboration avec de nombreuses associations de Veigy-Foncenex, a organisé les manifestations en faveur d'Octobre Rose. Durant le mois de sensibilisation au cancer du sein, un marathon de Zumba, une tombola et un rallye avec des activités ont été proposés. Le résultat a été à la hauteur des attentes, en effet un chèque d'une valeur de 5 268 euros a été remis le samedi 18 novembre au Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein (CFDCS) des Savoie.

www.veigyfoncenex.fr



03.

03. Une belle équipe de Traines La Grolle à la course du Duc, 20,5 km en nocturne dans le cadre des courses de l'Escalade.

04. Joseph Careddu et Christian Tupin, la retraite. Il est temps pour Joseph Careddu et Christian Tupin de profiter de tous les avantages qu'offre la retraite.

05. Le 20 octobre 2023, la Protection Civile de Haute-Savoie a reçu un nouveau véhicule. La commune de Veigy-Foncenex a participé financièrement à l'acquisition de ce véhicule.

06. Veigy Solidarité a organisé la collecte de la Banque Alimentaire au supermarché Bi1. Quatre tonnes de marchandises ont été récoltées par les bénévoles.



04.



05.



06.



EN IMAGES



02.

01. Remise de chèque pour Octobre rose

02. CCAS - repas des Aînés

Le dimanche 17 décembre, nos aînés ont eu l'occasion de se réunir autour d'un repas de fin d'année.

“Vendredi 6 octobre, la municipalité a accueilli les nouveaux arrivants venus s'installer à Veigy au cours de l'année 2023.”



01.



02.



03.



04.

01. Accueil des nouveaux arrivants venus s'installer à Veigy.

02. Exposition de Véronique Krieger et Marco Matille
Ce fut aussi l'occasion pour les enfants du primaire d'assister à des ateliers organisés spécialement pour eux.

03. Cinq cent personnes ont assisté à la **tournée d'octobre de Léman Chaud!** Une fin d'année en beauté pour *Les Tribulations d'un célib à terre*.

04. Commémoration de l'Armistice de 1918, le 11 novembre 2023.



05.



06.

EN IMAGES

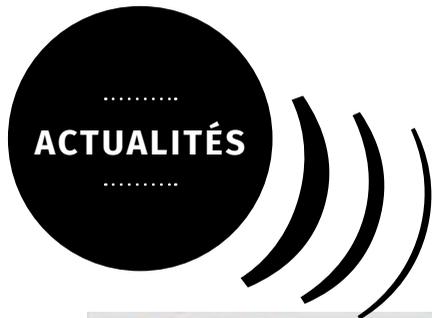
05. Organisé avec la *Maison des Arts du Léman*, le **spectacle des Cinq de Cœur « Oh la belle vie »** a fait salle comble le 1er décembre. Un bon moment de chanson et d'humour ravageur !

06. Nouveau CMJ. Présentation des 15 élus du conseil municipal des jeunes 2023/2024.

07. Marché de Nolex.
À l'invitation de la municipalité, le groupe *The Deers* a enchanté le traditionnel *Marché de Nolex des K'bolés du Solex* avec ses chansons de jazz de Noël.



07.



Installation de toilettes publiques

En se promenant dans le parc des Vannées, les habitants de la commune ont pu remarquer un nouveau petit édifice. Un autre a été installé à proximité des parkings de la douane.

Installées par la commune, ces toilettes sont **accessibles aux personnes à mobilité réduite et sont gratuites.**



Du nouveau à la médiathèque avec Savoie-Biblio

Des ressources numériques partout et pour tous !

Une multitude de contenus numériques culturels sont désormais **disponibles gratuitement grâce à e-medi@s** : presse en ligne, cours d'autoformation, livres numériques et audio, dessins animés, comptines et jeux pour les enfants à partir de 3 ans, films, spectacles, plateforme de musique en streaming et jeux vidéo.

Pour en profiter, il suffit d'habiter en Savoie ou en Haute-Savoie, d'avoir plus de 18 ans et de vous inscrire en vous rendant à la **médiathèque municipale de Veigy-Foncenex** ou à l'aide du formulaire d'inscription disponible en ligne

<https://e-medias.savoie-biblio.fr/register.aspx>

Léman Stôp

Léman Stôp est un service de covoiturage en libre-service, sans inscription et sans contraintes horaires.

Un dispositif facile à utiliser. Il s'agit d'un emplacement défini où une personne peut pointer une destination pour aviser le conducteur du véhicule. Afin de faciliter l'arrêt des automobilistes, les panneaux seront placés de manière sécuritaire et stratégique. Cette zone crée un **environnement rassurant pour les usagers**, favorisant le covoiturage.

Ces nouveaux panneaux de signalisation seront installés aux emplacements suivants :

- RD 1005 – nom de l'arrêt Veigy Aubette
- RD 1005 – nom de l'arrêt Veigy Golf
- RD35 – nom de l'arrêt Veigy Village



Club de l'Hermance

Depuis plusieurs décennies, le Club de l'Hermance s'est donné la mission d'organiser des activités, des rencontres et des excursions pour les plus de 50 ans de notre commune, désireux de les rejoindre.

www.veigyfoncenex.fr

Les glaciers de Sylans : une découverte du Club de l'Hermance

En 2023, le comité a organisé pour 39 de ses membres un voyage au bord du Lac de Sylans près de Nantua. Une occasion de mélanger tourisme culinaire et découverte touristique.

Peut-être ne le saviez-vous pas mais les glaciers de Sylans sont une curiosité historique à visiter absolument.

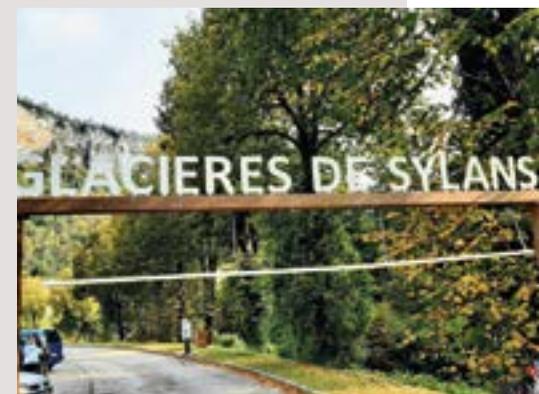
Dès 1864, Joachim Moinat, limonadier au café du Paradis à Nantua, connut un grand succès en utilisant la glace du lac de Sylans pour rafraîchir les boissons servies à ses clients. À partir de 1873, un arrêté préfectoral l'autorisa à **exploiter officiellement la glace du lac.**

À cette époque, le **lac naturel de Sylans** gelait chaque année par une température qui pouvait atteindre -20°C en hiver. Il était propice à la formation d'une **glace limpide de bonne qualité** dont l'extraction s'effectuait de décembre à avril avec des techniques très précises. Dans un premier temps, une charrue tirée par des bœufs et des chevaux créait un canal large de 8 mètres. Des blocs de glace de 4 mètres étaient alors extraits du lac et dirigés par flottaison vers les dra-

gues pour être débités manuellement en morceaux de 1.20 mètres. Ils étaient ensuite stockés dans les entrepôts de pierre de 150 mètres de longueur, 30 mètres de largeur et 12 mètres de hauteur qu'il est encore possible de visiter aujourd'hui.

Difficile d'imaginer que **300 000 tonnes de glace aient pu être extraites du lac chaque année.** Chaque jour d'été, trente à quarante wagons transportant 10 tonnes de glace chacun, fournissaient Lyon, Paris, Toulon, Marseille, Genève ou Alger. **La glace du lac de Sylans a été commercialisée jusqu'en 1917.**

Les membres du Club de l'Hermance sont formels : si vous passez quelques jours dans la région, n'hésitez pas à découvrir les glaciers avant de vous rendre au cœur du **Plateau de Retord** pour déguster des cuisses de grenouilles, une spécialité locale incontournable !





Manœuvre Protection civile et sapeurs- pompiers

Les sapeurs-pompiers de la commune ont eu l'opportunité de réaliser deux manœuvres en collaboration avec la Protection Civile de l'antenne de Veigy-Foncenex, le samedi 25 novembre. Il a été possible de réaliser une opération de pompage et une simulation d'accident sur la voie publique.

L'objectif de cette opération était de rendre l'interopérabilité des deux unités plus facile dans le cadre du PCS risques locaux.

“ Aider, secourir
et former. ”
“ Courage
& dévouement ”



Légende de l'image. Ceci est la légende l'image. On la rédige sur 2 lignes.

Un espace d'accueil et de loisirs pour les jeunes Veigyciens !

L'espace jeunes et son équipe d'animation accueillent vos enfants âgés de 11 à 17 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Véritable lieu d'échange et de mixité, ce nouveau lieu d'accueil propose diverses activités à destination des jeunes Veigyciens.

La structure vise à responsabiliser les jeunes tout en leur permettant une intégration citoyenne par l'approche des loisirs, du sport et de la culture. Les adolescents qui le souhaitent peuvent aussi s'investir au sein de la structure et initier différents projets.

Retrouvez le programme des vacances d'hiver à partir du 1^{er} février sur le site internet ou auprès de l'équipe d'animation de l'espace jeunes.

Plus d'informations au service enfance-jeunesse de la mairie.



De nouveaux panneaux d'exposition pour la salle ABC !

À l'occasion de l'exposition de peinture qui a eu lieu en novembre à la salle ABC, les agents des services techniques de la commune ont réalisé des panneaux d'exposition destinés à la mise en valeur des tableaux et des œuvres encadrées sous verre (aquarelles, photographies, etc.)

Des panneaux foncés, équipés d'éclairages spécifiques et pourvus de cimaises pour s'adapter à tous les formats. Un matériel facilement démontable pour un stockage optimal. À n'en pas douter, cet investissement constitue un plus pour l'organisation d'expositions de qualité à l'espace ABC.



Déneigement des routes et trottoirs : qui intervient ?

Le département est en charge des routes départementales : route des Voirons, route du Chablais et D1005. La commune prend en charge tous les autres axes de circulation avec des priorités, déterminés en fonction du flux de circulation. Concernant les trottoirs et les cheminements piétons, la priorité sera donnée à l'accès aux bâtiments publics (école, mairie, etc.). Selon l'arrêté municipal en vigueur, il est de la responsabilité de chaque riverain de dégager le trottoir devant sa résidence.



Containers textiles

Une seconde vie pour les vêtements ?

Ne laissez pas s'accumuler dans vos placards vos chaussures ou vos vêtements et ne les jetez pas à la poubelle ! Ils contribuent à la création d'emplois et peuvent être portés par d'autres ou recyclés. C'est à l'**Atelier Renée** qu'incombe la tâche de collecter, trier et recycler.

Les conteneurs de vêtements ont été déplacés, vous les trouverez désormais :

- rue du stade, à côté du chapiteau
- aux services techniques
Chemin Triche Lebeau



Des « toutounettes » pour une commune plus propre !

Les déjections canines sont souvent source de tensions entre les habitants.

Pour améliorer le **bien vivre ensemble**, la municipalité a installé 15 toutounettes (distributeurs de sacs pour déjections canines).

- 10 aux emplacements des PAV
- Carrefour des 5 chemins
- Route de la Planche vers les Champs Fleuris
- Chemin des Bougeries
- Chemin du By
- Route des Trépets vers la Villa Olympia.

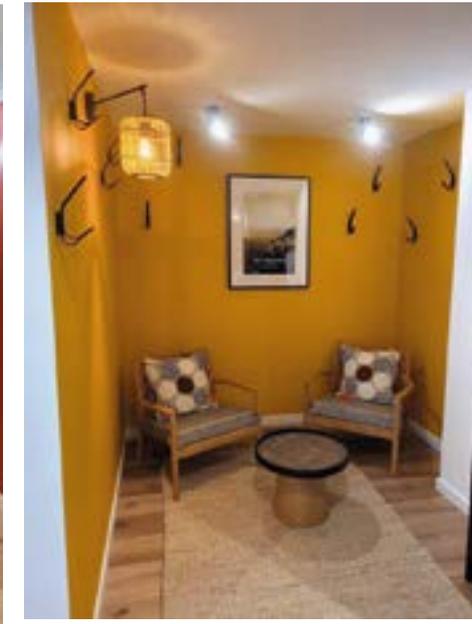
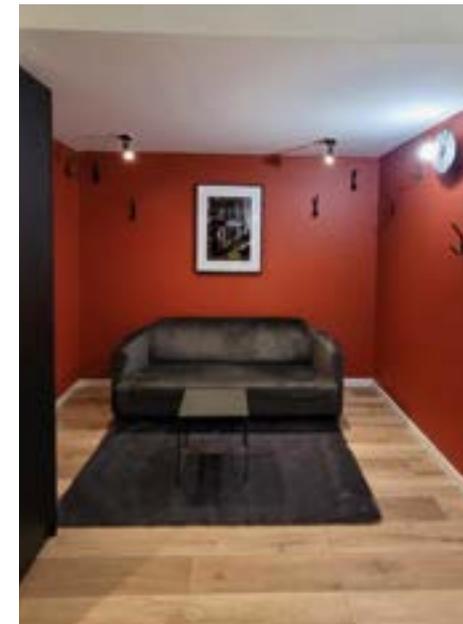
Les sacs ne sont prévus que pour les déjections canines et doivent être jetés dans les poubelles.

Avec un peu de bonne volonté... Ensemble, on va plus loin !

Le groupe Veigycien, NaplusNa sort un nouveau single haut en couleur ! *Boa Vontade*

Aucun itinéraire précis n'est décidé, mais une certitude : **en mutualisant nos forces, on peut être plus forts, plus grands, plus colorés.** Alors, prenez vos bagages : cette chanson vous emmène en voyage et vous insuffle cette envie de prendre le large, non pas seuls, mais ensemble !

Un texte qui **mélange le français et le portugais du Brésil**, une mélodie entraînante et un refrain qui ne sort pas de la tête ! **Le métissage est la clé !!!**

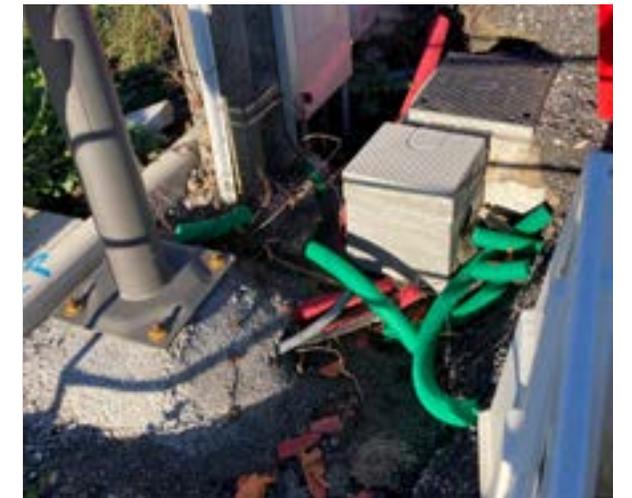


De toutes nouvelles loges pour le Damier

Les Veigyciens le savent, les spectacles sont de plus en plus nombreux et de qualité au Damier. Des artistes venant de tous horizons sont régulièrement invités. L'amélioration de leur accueil constituait une priorité pour la commission culture.

Grand projet de l'été, l'aménagement des deux loges est maintenant terminé. Elles sont désormais plus confortables et prêtes à recevoir des artistes aussi divers que talentueux.

Un remerciement tout particulier à l'équipe des Services techniques de la commune qui a réalisé une partie des travaux et s'est beaucoup impliquée dans ce beau projet !



Chemin de la Cornette, vers la fin des travaux

Les réseaux secs, Internet, fibre, électricité des éclairages publics et Enedis nécessitent des programmations qui, même si elles ont été anticipées, sont complexes. Les délais sont souvent importants entre commande et exécution.

Les trottoirs seront achevés par la pose de l'enrobé en avril prochain car les centrales à bitumes ne fonctionnent pas en hiver.



Des innovations en matière de décorations de Noël

Pour les fêtes de fin d'année 2023, il a été décidé de revenir au traditionnel sapin de Noël devant l'église, complété par des animaux installés par les services techniques de la commune.

La municipalité a également investi dans de nouvelles décorations économes en énergie. Elles n'ont besoin que des phares des véhicules pour briller !

Pour terminer, les jeunes de la commune ont participé à la réalisation d'une fresque éphémère sur les vitres du Damier dans le cadre des activités proposées par l'Espace Jeunes.

QUESTION RÉPONSE

La mairie de Veigy répond à vos questions....

Le permis de conduire à 1€ par jour : marche à suivre

Le permis à 1 euro par jour est une mesure mise en place par le gouvernement qui permet aux jeunes de 15 à 25 ans de bénéficier d'une facilité de paiement pour le financement du permis A (moto) et B (véhicules légers).

Pour quels montants ?

600, 800, 1 000 ou 1 200 €, pour une première inscription et, en cas d'échec à l'épreuve pratique, 300 € pour financer une formation complémentaire.

Pour qui ?

Tous les jeunes qui ont entre 15 et 25 ans révolus à la date de signature d'un contrat de formation dans une école de conduite partenaire.

Comment ?

Le candidat majeur doit directement contracter le prêt avec l'établissement financier soit en fournissant un justificatif de revenus suffisants pour rembourser les 30 € par mois, soit en garantissant le remboursement par l'apport d'une caution, soit en s'inscrivant dans le cadre d'un co-emprunt.

Si le candidat est mineur (dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite), ce sont les parents qui empruntent. Dans certains cas, une prise en charge publique du cautionnement du prêt est envisageable.



Vos interlocuteurs :

L'opération est menée en partenariat avec les établissements prêteurs et les écoles de conduite. Le coût total de la formation ne change pas mais l'établissement financier avance l'argent et l'État paie les intérêts.



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

NOUS INTERROGER :

par mail : mairie@veigy-foncenex.fr

par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie :
04 50 94 90 11 ou sur le site veigy-foncenex.fr



.....
INSTANTANÉ
.....

VEIGY en actiOons

22 - **Grand angle**

26 - **Six choses à savoir**

28 - **C'est voté !**

30 - **Comment ça marche ?**

32 - **Avancer ensemble**

34 - **En immersion**

GRAND
ANGLE

Changements climatiques et intempéries

Quel impact pour les rivières et les zones humides ?

D'après des travaux publiés le 27 novembre dernier par l'Institut de Potsdam pour la recherche sur l'impact climatique, les épisodes de fortes pluies conduisant à de terribles inondations sont beaucoup plus fréquents et intenses en raison du réchauffement climatique. La France compte 550 000 kilomètres de cours d'eau, du ruisseau à la rivière et au fleuve. L'immense majorité de la population réside donc à proximité de zones sujettes à des inondations potentiellement dangereuses.

Depuis quelques années, l'habitude s'est installée de voir des régions entières placées en vigilance orange par Météo-France pour un risque de débordements liés à de fortes intempéries. Preuve en est la crue centennale qu'a connue la Haute-Savoie à la mi-novembre 2023. En cause, l'augmentation des températures liée au réchauffement de la planète. Elle apporte une plus grande quantité de vapeur d'eau dans l'atmosphère, rendant les pluies plus fréquentes et plus abondantes que par le passé. Dès lors, la succession d'épisodes pluvieux amène une saturation des sols qui ne sont plus en mesure d'absorber l'eau et peuvent provoquer des situations catastrophiques pour les populations.

Le phénomène des rivières intermittentes, qui passent du filet d'eau au torrent très rapidement, a toujours existé mais il tend à s'intensifier. Face à ces problèmes récurrents, les pouvoirs publics ont cherché à mettre en place des solutions pérennes. Ce fut le cas avec l'Hermance, la rivière qui traverse notre commune. Avec l'appui du Symasol (*Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique*) et de la *Communauté de Communes du Bas-Chablais* (CCBC) puis de *Thonon agglomération*, la municipalité qui nous a précédé a participé à un projet d'envergure qui a permis de pallier les principaux risques de débordements, tout en veillant à la renaturation du lit de la rivière et à la préservation des zones humides.



1 **Bref historique de la prévention des crues de l'Hermance**

Dans le passé, l'Hermance sortait traditionnellement de son lit en automne. Au fil du temps, différents ouvrages importants ont été entrepris pour éviter les débordements de la rivière.

Dans les années soixante, une première solution a été recherchée avec la construction d'émissaires (sortes de fossés de drainage creusés dans les champs) et la canalisation en béton du lit du cours d'eau. L'amélioration fut indéniable mais il était encore fréquent de voir le niveau de l'eau monter rapidement et l'allée arborée en face du Château de Veigy se transformer en étang !

Depuis 2006 et la signature du « Contrat de rivières » entre le Symasol et la CCBC, une véritable renaturation de la rivière a été réalisée avec un élargissement de son lit et la création de méandres. La mise en place de bassins de rétention permet maintenant le déversement des eaux de l'Hermance dans la zone humide du Marais des Mermes et au lieu-dit « le champs courbe » avant que les eaux n'atteignent un niveau critique et assure la sécurisation des biens et des personnes dans la commune.



3 **L'Hermance : un entretien régulier indispensable**

Les berges et le lit de la rivière qui traverse notre commune sont entretenus par *Thonon Agglomération*. Leurs services interviennent sur la végétation du cours d'eau et des berges deux fois par an, au printemps et en été. La commune assure l'entretien des cheminements piétons au bord de l'eau.

Il est rappelé aux riverains qu'ils ne doivent pas stocker leurs déchets verts à proximité de la rivière pour éviter qu'ils ne soient emportés et s'amoncellent en cas d'augmentation du niveau de l'eau.



2 **L'Hermance : rivière « intermittente », renaturation et biodiversité**

À travers le monde, certaines rivières cessent naturellement de s'écouler durant des périodes plus ou moins longues. Quelles sont les conséquences pour la biodiversité ? Qu'en est-il pour l'Hermance ?

Si cette intermittence naturelle n'est pas négative pour la biodiversité, elle influence cependant les écosystèmes aquatiques. L'arrivée précoce de périodes sans eau peut mettre en péril les stratégies d'adaptation de certaines larves qui émergent sous forme d'adultes au printemps et se réfugient dans les creux ou les troncs d'arbres durant l'assèchement estival.

Depuis la renaturation de l'Hermance, les berges ont été renforcées, retaillées en pente douce et des plantations ont été faites pour assurer la diversification des habitats. Les essences sélectionnées sont adaptées au milieu local et des enrochements, anfractuosités et petits aménagements ont permis à la faune d'en être la première bénéficiaire. La mise en place d'échelles à poissons permet également aux espèces présentes dans l'Hermance de franchir seuils et obstacles lorsque le débit de l'eau s'amenuise.

“ **limiter les risques d'inondations tout en favorisant la biodiversité** ”

Nous l'avons dit, un entretien régulier est indispensable. Ce sont les services de

Catherine Bastard, maire.

Interview

La gestion des intempéries est au cœur des discussions au niveau national et international. A l'échelle de notre commune, les travaux entrepris nous mettent-ils hors de danger en cas de crue ?

Le bassin versant de l'Hermance n'a jamais été considéré comme un territoire à risque important d'inondations et de nombreux aménagements ont été réalisés depuis la signature du premier « Contrat de rivières » en 2006. Bien sûr, le risque zéro n'existe pas. Toutefois, avec les pluies de novembre dernier, les bassins de rétention ont encore une fois prouvé leur efficacité.

Indispensable à la sauvegarde de la biodiversité, les plantations dans le lit de la rivière ne constituent-elles pas autant d'obstacles en cas de fortes pluies ?

Thonon agglomération qui assurent l'élagage et la taille des diverses variétés d'arbustes, arbres et plantes qui sont présentes dans le lit de l'Hermance. Les intempéries des derniers mois ont bien montré que les roseaux plient quand le débit augmente mais ne bloquent pas le passage de l'eau !

1 **Dépollution des eaux**

Les zones humides sont un filtre naturel. La flore et la faune qu'elles abritent constituent un écosystème qui réduit, grâce à des processus physiques, géochimiques ou biologiques, les pollutions engendrées par les métaux lourds, nitrates, pesticides, etc.



2 **Limitation des effets des inondations**

Les zones humides permettent à l'eau de s'épandre en limitant les dommages pour la population. Elles la stockent également, ce qui réduit le ruissellement à l'origine des inondations.



3 **Limitation des sécheresses**

Les zones humides sont de véritables éponges qui retiennent l'eau de pluie. Quand la chaleur assèche les cours d'eau, elles vont lentement libérer leurs eaux et alimenter les nappes souterraines et les cours d'eau.



6 **Stockage du carbone**

Les zones humides permettent également d'atténuer le dérèglement climatique en stockant naturellement le carbone, l'un des principaux gaz responsables du réchauffement de la planète.

Ilots de fraîcheur

4 Lors des canicules, les surfaces d'eau des zones humides s'évaporent et la végétation libère une douce fraîcheur par le phénomène d'évapotranspiration.



6 CHOSES À SAVOIR SUR... les ZONES HUMIDES

5 **Ralentissement de l'érosion des littoraux**

Selon certaines études, mangroves, marais salants, vasières... forment un rempart naturel contre le vent, la houle et les vagues. Ils stabilisent les sédiments et limitent l'érosion des côtes.



AU CONSEIL MUNICIPAL

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, c'est voté !

A l'instar des nombreuses communes frontalières et des 2263 villes françaises l'ayant choisi, le Conseil municipal de Veigy-Foncenex a souhaité une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires pour 2024.

Désormais, seuls les propriétaires de résidences secondaires doivent s'acquitter de la taxe d'habitation. Le but est de faciliter l'accès au logement des personnes qui résident à l'année dans les communes.

Au dernier recensement, on dénombrait 460 de ces résidences à Veigy-Foncenex et notre commune se trouve dans une zone tendue en termes de logements. Le conseil municipal a donc choisi d'augmenter la taxe sur les résidences secondaires comme le décret le permet.



Éclairage route de Foncenex : sécurité d'abord !

Le 19 février prochain, les travaux de mise en sécurité de la Route de Foncenex seront engagés. Il s'agira d'assurer l'éclairage des piétons sur le cheminement sécurisé en bord de route.

Les riverains le savent, bon nombre d'enfants cheminent sur ce tronçon en rentrant de classe et il est nécessaire de le sécuriser. Avec un budget travaux de 33 000€ pour alimenter ce réseau, la commune poursuit les mises en sécurité des modes doux pour une meilleure circulation des piétons et des vélos. Avec les travaux du Chemin de la Cornette et de la Route de Foncenex, le hameau est désormais desservi par des accès sécurisés et répondant aux nouveaux modes de déplacements.

C'EST VOTÉ !



Nomenclature M57 : Unification des principes budgétaires et comptables

Le Conseil municipal s'est prononcé pour l'adoption de la comptabilité M57. Si ce nom de code peut paraître étrange, il devient le nouveau référentiel budgétaire et comptable obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

Il présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales puisqu'il reprend les éléments communs aux cadres communaux, départementaux et régionaux existants.

Cette nouvelle nomenclature est accompagnée de la création d'un règlement budgétaire et financier spécifique à la commune de Veigy-Foncenex. Il a permis de transposer notamment les modalités d'élaboration et de suivi du budget ou encore l'information de tous les acteurs (agents et élus) sur les grands principes budgétaires.

Cette nomenclature a nécessité une remise à niveau des agents comptables de la commune de Veigy-Foncenex. En outre, celle-ci offre davantage de marge de manœuvre, notamment sur les dépenses d'investissement. Elle est caractérisée par une grande proximité avec la comptabilité privée.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Retrouvez tous les compte-rendus des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- vendredi 16 février 2024

- vendredi 22 mars 2024

- vendredi 26 avril 2024



Tri des biodéchets : à chacun sa solution !

Épluchures de fruits et légumes, résidus de jardinage, restes de nourriture... : tous ces biodéchets représentent aujourd'hui environ 30 % de notre poubelle à ordures ménagères. Or, plutôt que de les jeter à la poubelle et de les incinérer, il est facile de les valoriser, en les compostant.

C'est pourquoi, à compter du 1^{er} janvier 2024, la loi sur la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires entre en vigueur. Pour accompagner les habitants dans la pratique de ce nouveau geste de tri, Thonon Agglomération met progressivement en place trois solutions adaptées au mode de vie de chacun. La généralisation du compostage est la priorité.



3

bonnes raisons de se mettre au compostage

- 1 Je réduis mes déchets et leur incinération, d'autant plus que les biodéchets sont en grande partie composés d'eau !
- 2 Fini le jus et les mauvaises odeurs dans le sac poubelle
- 3 Je réalise un engrais naturel et gratuit pour mes plantations

1. Vous résidez en maison avec jardin ?

> Optez pour un composteur individuel

Depuis l'automne dernier, chaque foyer peut se procurer gratuitement un composteur et un bio-seau, sur inscription. Cette solution simple et efficace permet de transformer ses déchets organiques en un engrais naturel. Et pour tout savoir sur les bonnes pratiques du compostage et de la gestion des biodéchets, des ateliers collectifs sont aussi proposés.

En pratique : demandez votre composteur gratuit et inscrivez-vous à un atelier sur : mesdemarches.thononagglomeration.ch

Le compostage, une pratique déjà bien ancrée dans l'agglomération.

Depuis plusieurs années déjà, Thonon Agglomération encourage ses habitants à adopter le compostage individuel : 34 % le pratiquent déjà ! En 2023, 615 composteurs ont été fournis. Et dès 2024, l'objectif est d'accélérer le rythme avec la distribution de 1 500 composteurs par an.



Et pour les professionnels ?

Les gros producteurs tels que les supermarchés, les boulangeries ou certains restaurants, sont déjà soumis à l'obligation de tri de leurs biodéchets depuis janvier 2023 et doivent se rapprocher d'un prestataire privé. Les professionnels peuvent aussi s'orienter vers une gestion de proximité de leurs biodéchets, en installant un site de compostage de façon autonome.

L'expérimentation de collecte qui démarre en mars 2024 va permettre aux professionnels petits producteurs de biodéchets des zones test (- de 150 litres par semaine) de s'initier au tri des biodéchets.

2. Vous résidez en habitat collectif (résidence, immeuble ou même lotissement) ?

> Pratiquez le compostage avec vos voisins

Thonon Agglomération propose la mise en place de composteurs collectifs au pied des immeubles. En lien avec les syndicats de copropriété et les bailleurs, elle accompagne l'ensemble de la démarche : de l'installation gratuite du site de compostage à son suivi régulier, en passant par la formation des référents de site. Une solution clefs en main, qui en plus fait bénéficier aux résidents d'engrais pour leurs plantes !

En pratique : sollicitez votre syndic de copropriété pour inscrire ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

3. Des bornes à biodéchets progressivement installées pour les habitants n'ayant pas d'espace vert autour d'eux

L'agglomération va expérimenter au printemps prochain la collecte des déchets alimentaires en bornes, dans deux zones-test : au centre-ville de Thonon-les-Bains (quartier de la Rénovation) et à Sciez. Leur utilisation sera réservée aux habitants ne pouvant pas bénéficier de l'installation d'un composteur individuel ou collectif. Les biodéchets ainsi collectés seront traités en méthanisation à Veigy-Foncenex.

Après un an de test, ce nouveau mode de collecte sera progressivement déployé dans les zones urbaines de l'agglomération.



Le « bien manger à Veigy-Foncenex » un savoir-faire, un savoir vivre !

Chaque année, 40 000 repas sont servis au restaurant scolaire. Depuis novembre dernier, avec le renouvellement du marché de restauration de la crèche et du restaurant scolaire, la commune de Veigy-Foncenex s'engage pour une restauration plus locale.



« Ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de repas à servir, qu'ils doivent être médiocres. » explique Julie Girard, Maire-Adjointe à la petite-enfance, enfance, jeunesse.

S'il est très facile de contracter des entreprises du CAC 40 pour nourrir les enfants de la commune, il est plus compliqué de leur offrir une restauration saine avec des produits issus de l'agriculture biologique en circuit court, privilégiant les producteurs locaux tels que le GAEC de la commune par exemple ou des producteurs de laitages et viandes du Bas-Chablais.

Veigy-Foncenex fait donc appel à un traiteur basé à Douvaine qui garantit aux enfants, des bébés aux adolescents, des repas variés qui leur permettent de découvrir des saveurs saines, variées et bonnes pour la santé.

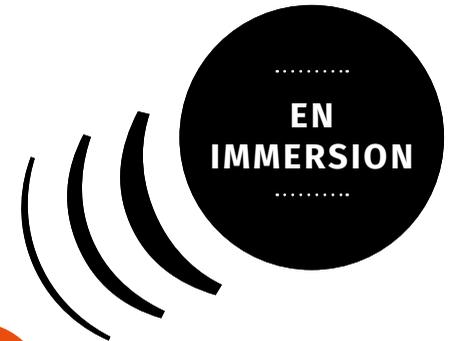
Nouveauté 2023 : la crèche Arc en Ciel est livrée aussi par « Le Traiteur des Gourmets » de Douvaine et les enfants de 6 mois à 3 ans en raffolent ! Une belle façon de s'accoutumer à toutes les saveurs dès le plus jeune âge.

Désormais le restaurant scolaire s'adapte également aux repas végétariens pour que toutes les cultures alimentaires soient respectées.

“ Une restauration saine avec des produits issus de l'agriculture biologique en circuit court. ”

Le restaurant scolaire

la pause méridienne des enfants des écoles



1 Une équipe compétente formée aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire

L'équipe est composée de 7 agents. Lors des différents services, les ATSEM accompagnent les enfants de maternelle pendant que les animateurs du service Enfance Jeunesse s'occupent des primaires.

Au total, 26 agents entourent les enfants lors de la pause méridienne.

Le service fonctionne également pendant les journées d'accueil du centre de loisirs du mercredi et pendant les vacances scolaires.



3

Un fournisseur local

Les repas sont livrés quotidiennement en liaison froide dans des bacs inox par le *Traiteur des Gourmets* de Douvaine. Ce dernier propose des produits bio, majoritairement locaux, des plats souvent faits maison et des repas de substitution pour les enfants ayant des allergies alimentaires.



Quelques chiffres clés

L'an passé, le restaurant scolaire a accueilli en moyenne 268 enfants par jour et a ainsi servi près de 37 000 repas au total. Les 5 services (3 en primaire et 2 en maternelle) fonctionnent de 11h30 à 13h20 et se répartissent entre 2 salles.



4

Des menus végétariens à la cantine

Depuis le 6 novembre 2023, le restaurant scolaire propose des menus végétariens quotidiens (sans viande ni poisson) afin de répondre à la loi Egalim et à la demande croissante des familles.

2 Un apprentissage de l'autonomie

À la rentrée de 2021, un self-service a vu le jour pour les enfants de primaire. Les enfants sont donc invités à prendre leurs couverts, à se servir et à trier leurs déchets en fin de repas.



5

Sensibilisation au gaspillage alimentaire

À la fin du repas, les enfants trient leurs déchets organiques. Ils sont destinés au compost.

Lors d'activités sur place, les enfants présents à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs enrichiront le jardin pédagogique avec ce compost.





ça, C'est VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....

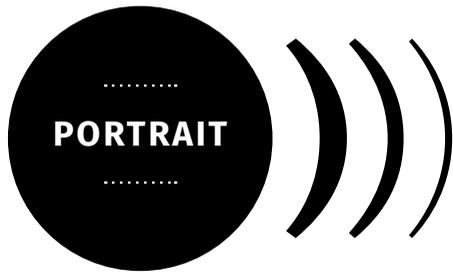


38 - **Portrait**

40 - **On sort !**

*« Celui qui veut voir l'arc-en-ciel
doit apprendre à aimer la pluie. »*

(Paulo Coelho)



Charlène Michelot entre études, sport et bénévolat

Charlène, est une jeune femme de 21 ans, dynamique et à l'enthousiasme communicatif. Une jeune femme engagée. Tout d'abord dans ses études de mathématiques, qu'elle poursuit à l'Université de Genève. Actuellement en troisième année de Bachelor, elle se destine à l'enseignement. Engagée également dans la vie associative, à l'exemple de ses parents qui s'investissent depuis de nombreuses années auprès des associations veigyennes.

Entrer dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires en novembre 2020 était en quelque sorte la suite logique de son éducation et de ses aspirations.

sapeurs-pompiers de Veigy-Foncenex au 48ème cross départemental des sapeurs-pompiers de Rumilly le 4 novembre dernier. Un événement qui réunissait 793 soldats du feu.

“ Pour Charlène, “aider” est bien plus qu’un simple mot. ”

Cet engagement, elle l’a voulu pour remercier, en prenant soin de leurs proches, les Veigyens qui ont été présents pour son jeune frère, Ludovic. Charlène le souligne, Veigy-Foncenex est une commune dans laquelle les associations sont autant de grandes familles dans lesquelles Ludovic, en situation de handicap, a rencontré inclusion et bienveillance.

Nous l’avons dit, c’est une sportive accomplie. C’est ainsi que le sapeur de 1re classe Charlène Michelot a représenté le corps de

En terminant en quatrième position dans sa catégorie, Charlène, avec son dossard numéro 1172, a validé sa sélection pour la finale nationale qui aura lieu le 23 mars 2024 à Laval (53). Elle portera avec fierté les couleurs du corps des sapeurs-pompiers de Veigy-Foncenex.

En 2020, généreuse de son temps et son énergie, Charlène entre dans le comité du *Tonic Gym Veigy* et devient membre des *Trainees la Grolle*, des associations sportives au sein desquelles elle s’entraîne depuis de nombreuses années. Depuis 2023, Charlène est aussi bénévole au Sauvetage d’Hermance. Avec simplicité, elle affirme que le bénévolat ne prend pas autant de temps que beaucoup l’imagine. Chacun trouve très vite sa place dans les équipes et « l’union fait la force » !



“
 Nous tenons à remercier Charlène pour cet engagement désintéressé et lui souhaitons tout le meilleur pour la suite... et pour la finale !
 ”

À l’avenir, son vœu serait que plus de jeunes tentent cette expérience enrichissante sans a priori et sans inquiétude. Pour elle, s’engager auprès d’une association permet de participer à la vie de la communauté et de rencontrer des personnes que l’on n’aurait pas l’occasion de côtoyer dans les études ou la vie professionnelle. Des bénévoles qui partagent des valeurs positives.

LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



Samedi 27 janvier

Trio Para la tierra de uno + Inés Cuello

CONCERT

Le Damier - 20h

L'association « Mémoire et patrimoine de Veigy-Foncenex » souhaite vous faire découvrir la musique de la pampa dite « campera », le tango et la chanson argentine du trio « Para la tierra de uno + Inés Cuello ». Ce travail musical enregistré à Buenos Aires en 2022 vous est présenté par trois musiciens renommés de la scène argentine.

Cette soirée argentine s'annonce de grande qualité, remplie d'émotion, d'enthousiasme et de découverte musicale !



© photo : Fabienne Rappeneau

Vendredi 2 février

Le Petit Coiffeur

THÉÂTRE. NOMINATION AUX MOLIÈRES 2022

Le Damier - 20h30

Dans sa nouvelle création, Jean-Philippe Daguerre cherche à éclairer la grande Histoire par la petite.

Juillet 1944. Chartres vient d'être libérée de l'Occupation. Dans la famille Giraud, on est coiffeur de père en fils. Pierre, un jeune homme doux, a dû reprendre le salon de son père.

Tout est dans l'ordre des choses jusqu'à l'apparition de Lise, une jeune personne au passé flou...

Avec sensibilité, humour et délicatesse, l'auteur dépeint des personnages forts, bousculés par l'histoire et le destin en marche.



Durée : 1h20 - Dès 14 ans

Texte et mise en scène : Jean-Philippe Daguerre

Billetterie : <https://billetterie.mal-thonon.org>



02.

24 janvier - 10 février

Denise Charveys et Myriam Bosson.

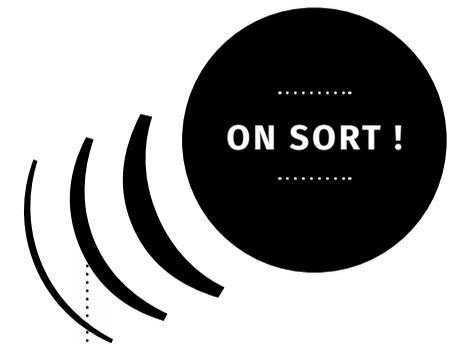
EXPOSITION DE PEINTURE

Médiathèque

Denise Charveys et Myriam Bosson sont deux sœurs passionnées de peinture dont les œuvres à l'acrylique font la part belle à la couleur, entre abstraction et figuratif.

Elles sont exposées à la médiathèque durant les heures d'ouverture.

Un vernissage aura lieu mercredi 24 janvier à 18h.



MAIS AUSSI...

Samedi 10 février

Loto

ANIMATION.

Le Damier - 18h30

L'APEV organise son traditionnel loto. De nombreux lots seront à gagner!

Modalités de réservation sur www.apeveigy.fr

04.

Lundi 5 février

Cinéma des aînés

CCAS.

Le Damier - 14h30

Projection du film les Bronzés font du ski. La séance sera suivie d'un goûter.

Pour permettre une bonne organisation du goûter et afin d'éviter le gaspillage, les habitants de Veigy-Foncenex, âgés de 70 ans et plus (ainsi que leurs conjoints), ou les membres du club de l'Hermance sont invités à confirmer leur présence à l'accueil de la Mairie ou au 04 50 94 90 11 au plus tard le jeudi 01/02/2024.

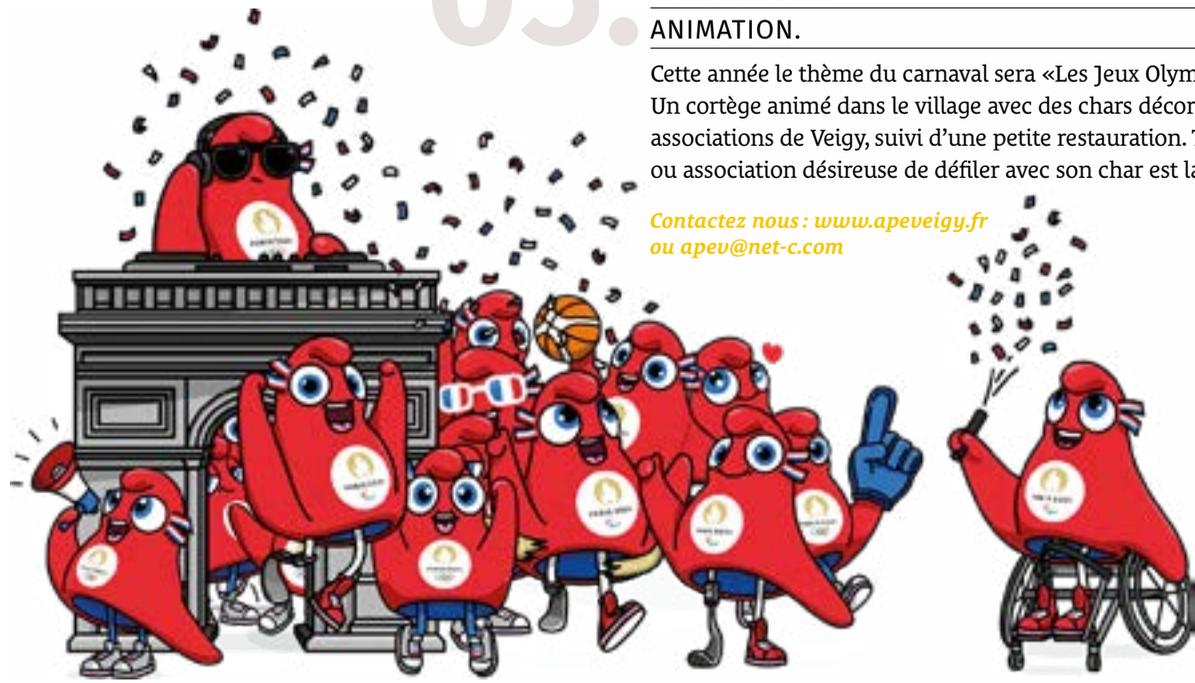
Samedi 16 mars

05. Carnaval

ANIMATION.

Cette année le thème du carnaval sera «Les Jeux Olympiques». Un cortège animé dans le village avec des chars décorés par plusieurs associations de Veigy, suivi d'une petite restauration. Toute personne ou association désireuse de défilé avec son char est la bienvenue.

Contactez nous : www.apeveigy.fr
ou apev@net-c.com



MAIS AUSSI...

29 février 2024

Soirée Jeux
Médiathèque
17h - 21h

En partenariat avec la boutique « Au cœur du jeu » à Veigy-Foncenex, la médiathèque organise une soirée de partage destinée aux enfants et aux adultes.

Buffet canadien durant la soirée : chacun amène quelque chose à partager.

Samedi 23 mars

06.

Soirée All Styles

DÎNER DANSANT

Le Damier

Nous sommes impatients de vous retrouver pour le dîner dansant de l'année. Une multitude de styles musicaux pour tous les goûts et tous les âges.

Les cartes peuvent être achetées auprès de nos bénévoles et des commerçants de Veigy-Foncenex.

Organisé par : *Tonic Gym Veigy - Vétérans de Veigy-Foncenex*
Pour plus d'informations : tonicgymveigy@gmail.com



Samedi 16 mars

07.

Les Caprices de Marianne

THÉÂTRE : PIÈCE D'ALFRED DE MUSSET.

Le Damier - 20h

En 2024, la *Compagnie Bruine Rouge* revient au Damier avec une quatrième création mise en scène par Cécile Claeys.

À Naples, le jeune Coelio est éperdument amoureux de Marianne, une jeune femme mariée au juge Claudio. Dévoré par cet amour, il n'ose l'aborder. Pour plaider en sa faveur, il fait appel à son ami Octave, un jouisseur libertin très éloigné du romantisme exacerbé de Coelio. Celui-ci va-t-il le trahir ?

Un drame romantique et poétique d'Alfred de Musset à découvrir ou redécouvrir.

Par la *Compagnie Bruine Rouge* - Mise en scène : *Cécile Claeys*
Tout public - Durée : 1h40



08.

Vendredis 5, 12, 19 avril

Mardis 9, 16 avril

Samedis 6, 13, 20 avril

Dimanches 7, 14, 21 avril

QUAND ÉPOUSEZ-VOUS MA FEMME ?

Par la troupe du Foyer Saint-Georges

THÉÂTRE

Vendredis, samedis et mardis : 20h30

Dimanches : 17h30

À la salle Saint-Georges - Route des Vannées

Comédie de Jean BERNARD-LUC et Jean-Pierre CONTY

Plus d'informations sur www.veigy-foncenex.fr



MAIS AUSSI...

Samedi 23 mars

Balade nocturne sous les étoiles DÉCOUVERTE.

Le Stade - 19h

L'association Veigy Demain organise une marche découverte nocturne sur les chemins de Veigy-Foncenex. Venez découvrir la biodiversité nocturne. Dans le cadre du *Printemps des Coquelicots*.



Samedi 6 avril

Bourse aux vélos BONS PLANS.

Une envie d'acquérir un vélo, d'en changer ou de revendre le vôtre ?

L'association Veigy Demain organise sa traditionnelle bourse aux vélos. Dans le cadre du *Printemps des Coquelicots*

Dépôt/vente entre 9h et 10h30. Achat de 10h30 à 16h. Atelier de réparation entre 9h et 16h. Retrait de son bénéfice de 16h à 17h.

09.

Vendredi 29 mars

LES CADENCES DU MONDE

Louis Sclavis

CONCERT.

Le Damier - 20h30



Le clarinettiste Louis Sclavis arpente les chemins d'une Asie fantasmée avec, à ses côtés, deux violoncellistes et un maître de percussions. Le quatuor ouvre la grande échappée vers les musiques du monde.

Jazzman émérite, figure de proue de la musique improvisée européenne, esprit curieux et épris d'aventure, le clarinettiste Louis Sclavis trouve un nouveau chemin de traverse. Une invitation au voyage, à l'écoute des cadences du monde.



Billetterie: billetterie.mal-thonon.org

Coup de ♥ à la médiathèque

Cinq petits Indiens de Michelle Good

Canada, fin des années 1960. Des milliers de jeunes autochtones, libérés des pensionnats, essaient de survivre entre prostitution, drogue et petits boulots. On estime qu'environ 150 000 enfants ont été éduqués de force dans 140 écoles tenues par des religieux entre 1830 et 1996.

Il y a cependant une infinie beauté au milieu de cette misère : beaucoup de fraternité, d'amour, un attachement très fort à leurs origines et un lien indestructible entre eux.

Un livre qui se dévore, entre colère, révolte et espoir.



10.

Mardi 9 avril

FESTIVAL DU FILM VERT

Les Secrets de la forêt de nuages de Arno Bitschy

PROJECTION SUIVIE D'UNE DISCUSSION

Le Damier - 20H

Écosystèmes situés en altitude, les forêts de nuages baignent dans d'épaisses nappes de brouillard. Des conditions particulières qui sont à l'origine d'une biodiversité exceptionnelle. En Équateur, le cinéaste Philippe Molins s'est donné pour mission de sauver la réserve écologique de Los Yaltes, un projet à petite échelle qui pourrait en inspirer d'autres dans le monde.

Durée : 48 minutes — Entrée libre
Plus d'informations sur www.veigy-foncenex.fr et www.festivaldufilmvert.ch



Vendredi 17 mai

Father's Day et Na+Na.

CONCERT.

Le Damier - 20h

Premier concert de printemps de l'association *VJ Field Productions* avec au programme les groupes **Father's Day** qui mélange le ska et le punk-rock et **Na+Na** dont les chansons métissées réunissent les rythmes ensoleillés du Brésil et la poésie de la chanson française à texte.

Une fin de soirée qui s'annonce exceptionnelle !

MAIS AUSSI...

Samedi 6 avril

Vide Ta Chambre BONS PLANS.

Suite au succès de la précédente édition, l'action *Vide Ta Chambre* est de retour.

Informations détaillées sur apeveigy.fr

Réservation par mail à apeu.reservation@gmail.com

Samedi 25 mai

Rallye à bicyclettes

ANIMATION.

Le Stade - 14h

L'association Veigy Demain organise un rallye à bicyclettes par équipes de 3 à 6 personnes.

Sur inscription à veigydemain@gmail.com

Dimanche 26 mai.

spectacle de danse.

Le Damier - 17h

Organisé par le CCAS et le Tonic Gym Veigy pour célébrer la fête des mères Nous vous attendons nombreux pour venir applaudir nos petits artistes, sans oublier les plus grands.

Entrée gratuite et apéritif offert par le CCAS.



Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chères Veigy-ciennes, chers Veigy-ciens,

Permettez-nous de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et de vous proposer de nous retrouver à la salle du stade le 20 mars 2023 à 20h pour échanger ensemble sur vos attentes !

En ce début d'année, de nombreux défis - sociaux, économiques ou environnementaux - sont à relever. Nous aimerions donc attirer votre attention sur la place de Veigy-Foncenex au sein de Thonon Agglo.

Notre commune se situe à l'extrémité ouest du territoire : cette position géographique excentrée peut parfois léser la commune, mais il faut travailler avec les autres communes de l'agglo si on veut faire avancer nos projets.

En effet, **de plus en plus de compétences sont déléguées à l'Agglo** (gestion des déchets, des eaux, des gens du voyage, politique de la ville...). **La commune dispose de marges de manœuvre limitées et doit s'allier aux communes voisines pour "peser" lors des conseils communautaires, voire au niveau du département** (réalisation de pistes cyclables intercommunales).

Le projet du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de l'agglo a été discuté au conseil municipal, qui a mentionné pour notre commune ne pas vouloir se développer exclusivement côté Genève. Quels objectifs inclure dans ce but ? Voilà quelques propositions :

Se déplacer vers les communes voisines :

- Transport public : Notre commune n'est pas reliée au nouveau réseau de transport START et ne figure même pas sur son plan de lignes ! La ligne T271 pratique des tarifs différents de START.
- Vélo : malgré un diagnostic, il n'existe aucun plan d'actions avec dates pour des pistes cyclables vers les communes limitrophes. Sommes-nous condamnés à n'aller qu'en voiture aux nouveaux lycée, piscine, gymnase, prévus à Douvaine ? La commune de Loisin, elle, prend la décision unilatérale de limiter la route de Ballavais aux piétons et vélos (test d'un an). Méthode expéditive mais efficace pour les modes doux !
- Piétons : de toutes les anciennes liaisons piétonnes à travers bois, seule celle vers Chens-sur-Léman a été entretenue. Nous avons suggéré un aménagement vers Douvaine via le Marais de Chilly et une meilleure signalétique.
- Voiture : la mise en place d'un service de voiture partagée

Partage de la sécurité : Loisin, Douvaine et Ballaison ont mis en commun une police intercommunale : ceci renforce l'efficacité des contrôles routiers et la sécurité des personnes. Pourquoi pas Veigy-Foncenex ?

Projets avec l'agglo : À ce jour, l'agglo soutient le développement d'une zone d'activité commerciale controversée au centre de la commune. Le domaine de Crevy, par exemple, pourrait faire partie d'une réflexion pour un projet d'intérêt public. Nous proposerons une étude dans le budget 2024.

Notre exécutif avait demandé une prise en charge solidaire par l'agglo de notre amende pour non-atteinte des objectifs en termes de logements sociaux. Les autres communes ont refusé, sans que notre maire sache pourquoi. Souffrons-nous d'une image de « commune riche » ou faut-il renforcer nos liens avec les communes voisines ?

Élus de la majorité VIVRE VEIGY-FONCENEX

Dans cette tribune de début d'année, nous voulons reprendre quelques points évoqués dans le précédent numéro de l'Echo par les conseillers minoritaires. A notre sens, ils méritaient une réponse non pas du fait de leur nouveauté, mais surtout de leur incomplétude.

Leur préoccupation en matière de **mobilité douce** entre Douvaine et Veigy-Foncenex, laisse entendre que nous ne faisons pas le nécessaire pour que le projet se concrétise. Pourtant, ils savent que dans ce dossier tout n'est pas entre les mains de la municipalité. **L'installation d'une piste cyclable en bordure de route départementale nous oblige à travailler avec le département et Thonon agglomération** ce qui complique le dossier qui, par ailleurs, suit son cours.

Dans le même esprit, les conseillers minoritaires se disent préoccupés par ce qui sera mis en place pour la **collecte de biodéchets** alors qu'ils savent pertinemment que cette compétence n'est pas municipale. Elle revient à **Thonon agglomération qui sera seule en charge de l'installation des containers pour les biodéchets et/ou des composteurs.**

Quant au problème de la **remise en état de l'aire d'accueil des gens du voyage**, les conseillers minoritaires ont mauvaise mémoire. Une fois encore, **la commune n'est pas en position de réaliser ces travaux qui incombent au SYMAGEV.** D'ailleurs, lors du conseil municipal du 8 avril 2023, Madame le Maire a annoncé que le Conseil d'administration du SYMAGEV avait voté « la réhabilitation de l'aire d'accueil de la commune de Veigy-Foncenex en aire d'accueil de 28 places pour un montant de 1 300 000 € HT ». Un tel projet ne peut voir le jour en quelques mois. Actuellement le marché pour la maîtrise d'œuvre a été publié et **le projet se poursuit normalement.**

Que dire également de leur crainte de la pénurie de médecins généralistes alors qu'ils ont voté **contre la création d'une maison de santé dont le but est précisément d'accueillir des médecins généralistes** (notamment dans la partie que la municipalité pourra choisir de mettre en location).

Enfin, il est vrai que les conseillers minoritaires prennent connaissance du contenu de l'Echo en même temps que les habitants de la commune. Ce qu'ils omettent de dire, c'est que **tous les conseillers municipaux sont dans le même cas**, sauf ceux qui font partie du comité de rédaction et du comité de relecture.

Répéter sans cesse les mêmes thèmes en donnant une version tronquée des dossiers est un moyen trop souvent employé pour faire croire à un immobilisme qui n'est en rien le reflet de la réalité !

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex

04 50 94 90 11
mairie@veigy-foncenex.fr
www.veigy-foncenex.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

Ouverture Urbanisme au public

Lundi : 8h30-12h / Fermé
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : Fermé / 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : Fermé

Permanences du CCAS

Mardi : 14h-17h
Mercredi : 14h-17h
04 50 94 90 11
ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 15 82
mediatheque@veigy-foncenex.fr

Mardi : 15h-18h
Mercredi 10h-12h /
Jeudi :
Vendredi :
Samedi : 10h-12h

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur :
www.veigy-foncenex.fr/association

ÉTAT CIVIL



Naissances

Anton Rogalev



Décès

Philippe Lestevient
Jean Paul Lazzeri
Marthe Stouvenerau née Frund
Germaine Baud née Dumont
Chantal Rorpach née Mazelli
Corine Poulet née Favre
Sylvette Morel née Kohler
Jean Jacques Barth
Alain Panerini

Retrouvez plus d'actualités sur :

- Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/
- Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/
- Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

Parution Écho numéro 211 - mai 2024
informations adressées à
communications@veigy-foncenex.fr

Date limite : vendredi 5 avril 2024
Distribution : semaine 21

